



Conseil Communautaire du 25 Septembre 2019

COMPTE RENDU

Etaient présents : Bathelot Nadine- Lepaul Michèle- Tramesel Jean Claude- Broutchoux Michel- Petitgenêt Sylvain- Marie Anthony-Laurent Denise- De Malliard Henri- Bardot Georges- Doillon Marc- Humblot Véronique- Thouvenot Bernadette- Viney Daniel- Léonard Anne- Riondel Christian- Ladier Dominique- Oudot Christiane- Grillot Alain- Barret Annie- Miège Benoît- Pouilley Odile- Nurdin Florent- Daval Michel- Roger Bernard- Grandhaie Jean Louis- Laurent Paul- Gêrôme Jean Daniel- Michel Richard- Gauthier Bernard- Mouglin Marie Jeanne- Désiré Michel- Galmiche Bernard- Bavard Martine- Bordot Thierry- Doucet Edith- Joaquim Jean- Leroy Hervé- Vilminot Gaston-

Etaient absents excusés : Cousin Thierry- Coppola Rosaire

Titulaires ayant donné une procuration : Dhos Lionel (procuration à Bathelot Nadine) – Hagemann Marie Odile (procuration à Riondel Christian) – Grosjean Christiane (procuration à Oudot Christiane) – Aubry Patricia (procuration à Miège Benoît) – Larrière Liliane (procuration à Bordot Thierry)

Suppléants remplaçant les titulaires absents : Mouton Bruno – Jérôme Broutchoux

Suppléants présents ne remplaçant pas de titulaires absents : Mancassola Marie Françoise- Aubry Martine- Poirot Yvon- Beluche Marcel- Grisot Philippe- Bourgeois Jean Michel- Ragué Claude

Arrivée de Monsieur Broutchoux Jérôme à 20 heure 15 pour les points suivants : « Soutien financier du Foyer des Travailleurs Migrants » et « Labellisation Réseau Information Jeunesse »

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Denise Laurent

Les membres du Conseil Communautaire approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance en date du 10/07/2019.

► **Encaissement de dons**

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité Monsieur le Président à encaisser le don de 30 € effectué par Monsieur GATT Frédéric représentant une participation aux frais de ramassage des ordures ménagères des gens du voyages installés sur la ZAC de la Combeauté.

► **Reversement caution 3S Corporation**

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité le reversement de la caution d'un montant de 501.67 € à 3S Corporation (ancien locataire du Bâtiment Artisanal – ZA Demangevelle).

► **Demande de subvention au Département pour l'entretien des atterrissements au niveau du Pont des Baraques Chardin à Fontaine les Luxeuil**

Les membres du Conseil Communautaire valident, à l'unanimité le plan de financement ci-dessous afin de solliciter le Département pour une aide financière estimée à 15 % du montant de la dépense HT.

Cofinanceurs	Taux	Montant
CCHC	85%	9 308 €
Département 70	15%	1 643 €
TOTAL	100%	10 951 €

► **Mise à jour du règlement SPANC**

Les membres du Conseil Communautaire valident à l'unanimité le remplacement du nom de FOUGEROLLES par FOUGEROLLES - SAINT VALBERT dans l'article 2 page 6 du règlement.

► Soutien financier pour la réhabilitation du Foyer des travailleurs migrants

Les membres du Conseil Communautaire valident, à l'unanimité la provision de 200 000€ sur 3 exercices budgétaires à compter de l'année 2020 pour la réhabilitation du foyer, conformément au plan de financement présenté en comité de pilotage au Département le 11 juin et lors d'un comité des financeurs du 27 juin.

Débat :

- Mme LAURENT précise que le Département finance également à hauteur de 200 000€.
- Mme BATHELOT rectifie en précisant que le financement du Département n'est pas de 200 000€ mais de 300 000€ (266 000€ en réalité) et qu'il y a également Habitat 70 qui participe financièrement.
- M. DOILLON demande qui est le propriétaire du site ?
- Monsieur Le Président lui précise que le terrain appartient à la commune de Saint-Loup-Sur-Semouse et que le bâti appartient à Habitat 70 qui sera le maître d'ouvrage du projet de réhabilitation.
- M. MIEGE dit que la commune est « partie prenante » du fait que cette dernière ne participe pas financièrement au dit projet (point conséquent et important).
- M. BORDOT rebondit en précisant que la commune contribuera à hauteur d'1/3 et la CCHC à hauteur de 2/3. Sachant que la commune a déjà donné 50 000€ et qu'il faut prendre conscience qu'il y a de l'amiante et que le coût de traitement de cette dernière a été estimé à environ 200 000€.
- M. MIEGE précise qu'il y a 10 000€ qui traîne quelque part d'après le tableau de financement établi !
- M. BORDOT souligne qu'il y a sûrement une mauvaise présentation de l'équilibre financier.
- M. GRILLOT demande combien est prévu par le contrat PACT 2014-2019 ? Il souhaite également connaître le reste à charge à la CCHC ?
- M. MARIE lui précise que le reste à charge est de 200 000€ pour le compte de la CCHC.
- M. GRILLOT détaille ce qu'il voulait dire en comparant avec le reste à charge du projet de la voie verte de Passavant La Rochère qui est identique à ce qui est envisagé dans le projet ainsi exposé.
- M. DE MALLIARD dit que la dépense est plus facile à « digérer » du fait que c'est réparti sur trois exercices.
- M. MIEGE souligne que nous n'avons prévu que 50 000€ au budget 2019.
- M. BORDOT ajoute que cela fait plusieurs années que la collectivité exerce ces compétences (habitat et sociale) et qu'il trouve indécent de comparer ce projet à celui de la voie verte de Passavant La Rochère. Il insiste également sur l'urgence d'une réponse.
- M. DESIRE fait remarquer que c'est quelque chose d'important et que nous sommes à moins de 5% de financement de la part de la CCHC par rapport au coût total du projet.
- M. MIEGE conclut que nous ne pouvons pas refuser un tel projet.

► Labellisation Réseau Information Jeunesse

Les membres du Conseil Communautaire valident à l'unanimité la demande d'agrément afin de poursuivre le partenariat avec le réseau Information Jeunesse dans le cadre des missions de la Maison de Service Au Public, et autorisent Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

► Prochains événements

- Programme culturel : flyer présent dans le hall de la CCHC.
- Conférence des Maires le 18/11/2019 à 18h. Monsieur Le Président souhaite que l'ensemble des conseillers y soient conviés.
- 3^{ème} étape du Haute Comté Tour Eco' le 12/11/2019 à 16h dans une entreprise de Conflans Sur Lanterne ou de Fougerolles (en cours de validation).
- M. DE MALLIARD précise qu'il y aura très prochainement des permanences pour répondre aux questionnements relatifs au PLUi et demande si tous les membres présents ont bien reçu l'invitation. Il précise également qu'un COPIL se réunira courant octobre.
- M. MIEGE demande des nouvelles concernant le SCot. M. DE MALLIARD précise qu'une enquête publique est prévue en octobre et que les demandes de la CCHC ont bien été transmises. M. MARIE ajoute qu'il serait judicieux que les membres de la commission soit également présent à cette enquête.

► Informations diverses

Monsieur Le Président indique qu'aux dernières nouvelles, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse subventionnera à hauteur de 45% les projets inscrits dans le contrat ZRR (Zone de revitalisation rurale) dont la signature est prévue à la fin octobre. Il précise également que certains projets pourront bénéficier jusqu'à 65% de subventions par complément des co-financeurs (Etat et Département). Pour information, ces projets sont au nombre de 19 et concernent 16 communes et 3 syndicats, pour une population de 14 936 habitants (81% de la population de notre territoire) pour un coût total estimé à un peu moins de 12 000 000€.

Date du prochain Conseil Communautaire : le 6 novembre 2019 à 20 heures